



ASSOCIATION  
DES COMPAGNIES  
DE THÉÂTRE



PLANIFICATION  
STRATÉGIQUE

2024  
2027



**La culture ne s'hérite  
pas, elle se conquiert!**



***André Malraux***



**4 Quelques mots sur l'ACT**

**6 Avant-propos**

**8 Mots de la présidence et  
de la direction générale**

**10 Mission, vision, valeurs**

**14 ORIENTATION 1  
Gouverner et gérer**

**16 ORIENTATION 2  
Représenter et rayonner**

**18 ORIENTATION 3  
Former et outiller**

**20 ORIENTATION 4  
Négocier et défendre**

**22 Gouvernance**

**23 Remerciements**

**23 Démarche**

# TABLE DES MATIÈRES

**Photos**

Page couverture, de gauche à droite :

- 1- *Les Fourberies de Scarpin*, Fâcheux Théâtre, photo Marianne Duval
- 2- *Mokatek et l'étoile-disparue*, Les Productions Ondinnok, photo Marianne Duval
- 3- *Les Filles du roi*, Théâtre français de Toronto, photo Mathieu Taillardas
- 4- *Rapaces ou victimes*, Tenon Mortaise, photo Patrick Argirakis
- 5- *Pisser debout sans lever sa jupe*, Théâtre Kata, photo Hugo B. Lefort

*Deux femmes en or*, Théâtre À tour de rôle, photo WG Productions

# QUELQUES MOTS SUR L'ACT

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) est née en juin 1989 pour répondre aux réalités associatives et syndicales d'une vingtaine de compagnies productrices qui se consacraient à la création théâtrale et qui n'étaient pas représentées par d'autres associations de producteurs. 35 ans plus tard, l'ACT regroupe environ 150 compagnies de production de théâtre professionnel, à but non lucratif, qui s'adressent à un public adulte en français ou dans une autre langue que l'anglais. Ses membres sont situés sur tout le territoire canadien, principalement au Québec et en Ontario.

Loin de se limiter à la seule négociation des ententes collectives, l'ACT a su offrir à ses membres une série d'ateliers, des débats et des conférences sur la vie associative et la création théâtrale. En plus d'être présente aux principales tables de concertation du milieu théâtral, l'ACT s'est dotée de comités spécifiques tenus par ses membres et administrateur·trice·s.

Fondée à la suite de l'adoption des lois québécoises sur le Statut de l'artiste, l'ACT a eu comme première tâche de négocier avec l'Union des artistes (UDA) une entente fixant les conditions minimales d'embauche des interprètes. Aujourd'hui, quatre ententes collectives sont en vigueur : deux avec l'UDA (l'une pour les interprètes et l'autre pour les metteur·e·s en scène et chorégraphes), une avec l'Association des professionnels des arts de la scène du Québec (APASQ) pour les concepteur·rice·s et une quatrième avec l'Association québécoise des auteurs dramatiques (AQAD) pour la commande de textes.

*Un Deux Trois, Orange Noyée, photo Jonathan Lorange*







# AVANT-PROPOS

Empreinte d'un grand dynamisme au Québec, la culture fait également face à divers enjeux qui influencent son développement et sa viabilité. Le financement, l'adaptation technologique, la diversité et l'inclusion sont au cœur des préoccupations. Les artistes et les petites organisations culturelles continuent de lutter pour obtenir un soutien financier adéquat, tandis que les conditions de travail et l'accès limité aux ressources sont des problèmes persistants.

Le secteur commence à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, mais les habitudes de consommation culturelle ont changé. Il y a une incertitude quant à la fréquentation des événements en personne et à la viabilité des modèles économiques traditionnels. Qu'à cela ne tienne, les artistes et les organisations culturelles explorent de nouveaux modèles économiques pour diversifier leurs sources de revenus.

C'est dans ce contexte plein de défis que l'ACT souhaite accélérer sa mission de bien représenter ses membres, de défendre leurs intérêts et de toujours mieux accompagner les producteurs dans leur développement professionnel. Alors que l'organisation s'apprête à célébrer ses 35 ans, quel excellent moment pour se doter d'une toute première planification stratégique qui abonde dans ce sens!

Les démarches menant à cette planification ont permis de consulter les membres sur les enjeux vécus et sur leurs besoins dans leur pratique quotidienne. Un comité de pilotage, composé des membres du CA et de la direction générale, a réfléchi au positionnement de l'organisation pour les trois prochaines années. En prenant en compte les besoins exprimés et le désir de l'ACT d'accroître ses services tout en les voulant complémentaires à l'offre déjà existante, quatre grandes orientations ont été adoptées :

## **ORIENTATION 1 • Gouverner et gérer**

**Assurer une saine gouvernance au service de la mission**

## **ORIENTATION 2 • Représenter et rayonner**

**Être la référence pour les compagnies de production théâtrale**

## **ORIENTATION 3 • Former et outiller**

**Soutenir le développement professionnel des membres**

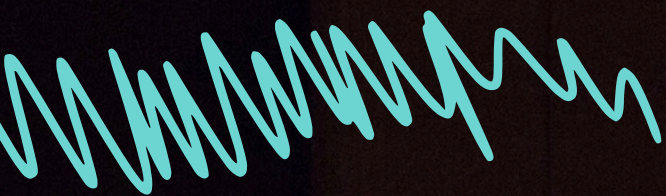
## **ORIENTATION 4 • Négocier et défendre**

**Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes**

Ces quatre grands axes permettront à l'organisation de poursuivre son mandat de négociation, en portant une attention particulière à la formation de ses membres et la défense de leurs droits.









# MOT DE LA PRÉSIDENTENCE

Pour un organisme comme l'ACT, une planification stratégique, c'est l'occasion de se rappeler d'où nous venons, de s'interroger sur qui on est et sur comment nous sommes perçus afin d'envisager quelles actions marqueront notre futur.

En somme: se souvenir du passé et comprendre le présent pour rêver l'avenir.

L'ACT a 35 ans. Depuis deux ans, j'ai le plaisir d'en assumer la présidence. Comme l'organisme est bien géré (une constance depuis sa fondation), nous avons décidé de nous projeter en avant avec un regard nouveau. Comment poursuivre et développer notre engagement à défendre nos membres? Comment mieux soutenir les producteurs afin de leur permettre de faire leur travail dans de bonnes conditions, et ce, quels que soient les moyens financiers, structurels et humains dont ils disposent? Comment appuyer autant les compagnies des grands centres que celles basées « en région », québécoise comme ontarienne ou acadienne, parfois en situation minoritaire? C'est à la fois la complexité et la force de notre mandat.

En plus de cela, le monde change et le milieu théâtral évolue avec lui. Des enjeux nouveaux apparaissent (inclusion et diversité, écoresponsabilité, inflation). Nous les connaissons et en savons l'importance. Les prendre à bras le corps n'est pourtant pas toujours aisé, vu les conditions de travail trop souvent précaires de beaucoup œuvrant dans l'écosystème théâtral: artistes et artisans-es, travailleur-euse-s culturel-le-s et, osons le dire, producteur-trice-s.

Car oui, produire un spectacle de théâtre, c'est bien un métier – un métier sans réelle formation, un métier parfois fait de force plus que de gré, un métier trop peu valorisé et sous-rémunéré, un métier qui s'additionne à d'autres (artistiques ou non), un métier qui se fait souvent seul... Pourtant, sans ce métier indispensable, il n'y aurait pas de spectacles!

J'espère donc de tout cœur que cette planification stratégique nous permettra de mieux répondre aux enjeux de nos membres dans toute leur multiplicité, mais aussi du milieu théâtral dans toute sa richesse.

Pour bâtir, tous ensemble, un avenir qui nous permettra, malgré les défis et les enjeux, de rêver mieux.



**Sylvain Sabatié**, président



# MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le milieu théâtral a connu, dans les dernières années, une redéfinition importante de son écosystème. On pense évidemment à la pandémie, à la désertion de 19 000 travailleur·euse·s culturel·le·s vers d'autres secteurs d'emploi et au renouvellement important des directions artistiques à la tête des institutions théâtrales.

Chez nos membres, on a constaté une relève qui se mobilise, des compagnies intermédiaires qui se sentent coincées dans leur développement et des compagnies soutenues à la mission qui voient leur financement stagner ou carrément diminuer depuis trop longtemps. Il n'est pas étonnant qu'une mobilisation sans précédent pour l'amélioration du financement en arts soit en cours.

Le milieu québécois s'est également doté d'un plan directeur 2023-2033 par l'intermédiaire du Conseil québécois du théâtre, lequel relève les importantes actions qui devront être entreprises au cours de la prochaine décennie.

C'est dans ce contexte que l'ACT a senti l'urgence de se munir d'une nouvelle planification stratégique, suivie d'un plan d'action. Au-delà de la négociation et de la gestion des ententes collectives, nous souhaitons devenir un accès de première ligne pour nos membres lorsqu'ils font face à des enjeux de tout acabit lié à la production, et que notre organisation puisse offrir des services complémentaires qui soutiennent leur développement professionnel.

Nous souhaitons, ultimement, que l'ACT soit présente et forte autant sur le plan politique qu'auprès de ses membres et, par conséquent, contribuer à ce que les compagnies soient toutes solides et pérennes.



**Joanie Roy**, directrice générale

## MISSION

L'Association des compagnies de théâtre (ACT) représente ses membres, défend leurs intérêts, soutient leur développement professionnel et négocie leurs ententes collectives.

## VISION

L'ACT est la référence pour la représentation et la défense des compagnies de production théâtrale.





## VALEURS

**SOLIDARITÉ** Avec les producteurs·trices, les artistes, les organismes et l'ensemble du milieu culturel.

**INCLUSION** Des plus petits·es producteurs·trices aux plus grands, de la relève à l'organisation bien établie, dans toute la diversité des pratiques et des visions artistiques, sur l'ensemble du territoire canadien, et ce, en toute équité.

**RESPECT** Par la valorisation du métier et du rôle de producteur·trice, par notre professionnalisme, notre écoute, notre réactivité, notre rigueur et notre bienveillance.

**PROACTIVITÉ** Avec agilité, aller au-devant des besoins des membres et du secteur théâtral, réaliser toute initiative permettant l'amélioration des conditions de travail de nos membres.



**MISSION  
VISION  
VALEURS**







**ORIENTATION 1  
GOUVERNER ET GÉRER**

**Assurer une saine gouvernance  
au service de la mission**

**ORIENTATION 2  
REPRÉSENTER ET RAYONNER**

**Être la référence pour les compagnies  
de production théâtrale**

**ORIENTATION 3  
FORMER ET OUTILLER**

**Soutenir le développement  
professionnel des membres**

**ORIENTATION 4  
NÉGOCIER ET DÉFENDRE**

**Représenter les membres auprès  
des syndicats d'artistes**

# ORIENTATION 1

## GOUVERNER ET GÉRER

### Assurer une saine gouvernance, au service de la mission

Bien que l'ACT existe depuis 35 ans, l'organisation ne s'est dotée d'une direction générale que récemment. Ce recrutement stratégique a permis à l'organisation de poursuivre son développement en se dotant d'outils de gestion efficaces et en manifestant une agilité dans ses opérations.

**Au cours des trois prochaines années, la direction générale, soutenue par le conseil d'administration, veillera à :**

- Compter sur un conseil d'administration représentatif et engagé.
- Maintenir l'efficacité et l'agilité de la structure organisationnelle tout en assurant son développement.
- Diversifier le financement.





~~~~~

# ORIENTATION 2

## REPRÉSENTER ET RAYONNER

### Être la référence pour les compagnies de production théâtrale

Durant cet exercice, la consultation des membres a permis de constater que ceux-ci ne connaissent que très peu les services offerts par l'ACT, au-delà de la négociation des ententes collectives. Pourtant, dans les dernières années, l'ACT a offert une série d'ateliers, des débats et des conférences sur la vie associative et la création théâtrale. De plus, la présence de la directrice générale aux principales tables de concertation du milieu théâtral positionne l'organisation comme un acteur majeur dans le milieu, prêt à collaborer à la concertation et à la défense des droits de ses membres.

**Avec transparence et dans un souci de complémentarité avec le milieu, l'ACT veut :**

- Mettre en place une stratégie de communication permettant aux membres de mieux connaître l'ACT, son rôle, sa mission, ses actions et ses services.
- Assurer la revendication des droits des membres.
- Rester à l'affût des enjeux du milieu et porter sa voix.





# ORIENTATION 3

## FORMER ET OUTILLER

### Soutenir le développement professionnel de nos membres

Lors des consultations et de réflexions entourant la démarche de planification stratégique, les membres de l'ACT ont fortement exprimé leurs besoins de soutien, de formation et d'accompagnement dans leur pratique. Gérer une production théâtrale requiert plusieurs connaissances et aptitudes, que ce soit en gestion, en communication et en administration, pour ne nommer que ces quelques domaines.

**Dans un souci de répondre aux besoins de ses membres, l'ACT compte :**

- Mettre en place une offre de services bonifiée selon les enjeux du milieu.





# ORIENTATION 4

## NÉGOCIER ET DÉFENDRE

### Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

L'ACT œuvre pour le développement de relations de travail prospères, afin que la diversité des pratiques théâtrales, les impératifs de production ainsi que l'effervescence et la qualité des œuvres permettent à l'écosystème des compagnies de théâtre québécoises et pancanadiennes de se distinguer.

En vue d'accélérer sa mission de représenter les producteur·trice·s et leurs besoins, l'ACT compte :

- Poursuivre la conduite de négociation des ententes collectives.
- Guider les membres dans l'application des ententes collectives.
- Représenter les membres auprès des associations d'artistes.
- Préparer une relève de négociateur·trice·s.







~~~~~



# GOUVERNANCE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SYLVAIN SABATIÉ, président** — Directeur artistique et général du Fâcheux Théâtre

**MARIE-HÉLÈNE LALANDE, vice-présidente** — Codirectrice artistique Les Écornifleuses

**PAULA BARSETTI, secrétaire-trésorière** — Représentante du collectif Nous Sommes ici

**KARINE RICARD, administratrice** — Directrice artistique et codirectrice générale du Théâtre français de Toronto

**JEAN-BENOIT ARCHAMBAULT, administrateur** — Directeur administratif Les songes turbulents

**SARA MOISAN, administratrice** — Directrice générale de La Tortue Noire

**PATRICK R. LACHARITÉ, administrateur** — Codirecteur artistique de La Fratrie

**JADE BARSHEE, administratrice** — Directrice générale et codirectrice artistique de Théâtre Everest

**DANIEL D'AMOURS, administrateur** — Codirecteur artistique et général Théâtre à l'eau froide

## DIRECTION GÉNÉRALE

**JOANIE ROY**



*Dimanche à Sodome, Les Écornifleuses, photo Sébastien Durocher*



# REMERCIEMENTS

L'ACT souhaite remercier ses membres, ses partenaires et son CA pour leur participation à cette réflexion essentielle à la poursuite et au développement de ses activités pour les trois prochaines années. Plus précisément, l'organisation souhaite remercier les personnes suivantes pour leur temps, leurs idées et leur bienveillance dans le cadre du comité de pilotage de la démarche:

**SYLVAIN SABATIÉ**, administrateur et président du CA

**PAULA BARSETTI**, administratrice et secrétaire-trésorière du CA

**JEAN-BENOIT ARCHAMBAULT**, administrateur du CA

**DANIEL D'AMOURS**, administrateur du CA

**JOANIE ROY**, directrice générale, ACT

**VALÉRIE VIVIER ET VINCIANNE FALKNER**, consultantes et accompagnatrices pour le mandat, Zeste Conseils

## DÉMARCHE

### FÉVRIER 2024

Étape 1 : démarrage, formation du comité de pilotage et sondages du milieu

### AVRIL 2024

Étape 2 : bilan des actions, analyse des résultats des sondages et diagnostic organisationnel

### MAI 2024

Étape 3 : travaux de réflexion sur la mission, la vision et les valeurs de l'ACT

### JUIN 2024

Étape 4 : identification des orientations stratégiques, des objectifs et des moyens

### JUILLET 2024

Étape 5 : élaboration du plan d'action, des résultats attendus et des indicateurs de résultats, rédaction et infographie

### SEPTEMBRE 2024

Étape 6 : adoption par le CA



Quichotte, Ombres Folles, photo Jean-Michael Seminaro



CT (Court terme) : moins d'un an  
 MLT (Moyen-long terme) : 2 à 3 ans  
 CONT. (en continu)

ÉCHÉANCIER

**ORIENTATION 1**

**Gouverner et gérer | Assurer une saine gouvernance au service de la mission**

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	CT	MLT	CONT.
1.1 Compter sur un conseil d'administration représentatif et engagé.	1.1.1 Tenir à jour les règlements généraux de l'organisme et définir les pouvoirs du CA et CE.	Un CA actif et diversifié, à l'écoute des besoins de ses membres et du milieu.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Règlements généraux à jour selon les besoins;</li> <li>Nb de sièges comblés;</li> <li>Nb de participants à l'AGA;</li> <li>Nb de comités en place et nb de participants.</li> </ul>	X		
	1.1.2 S'assurer d'avoir un CA représentatif de ses membres et définir cette représentativité.				X		
	1.1.3 Utiliser l'AGA comme une occasion de mobilisation intéressante pour les membres.						X
	1.1.4 Se doter de comités selon les enjeux.						X
1.2 Maintenir l'efficience et l'agilité de la structure organisationnelle tout en assurant son développement.	1.2.1 Évaluer la structure organisationnelle et embaucher les ressources nécessaires et complémentaires.	Une équipe complémentaire et une structure efficace dédiée au soutien des membres et à leur professionnalisation.		<ul style="list-style-type: none"> <li>Un poste ajouté et pourvu;</li> <li>Une structure organisationnelle à jour;</li> <li>Une politique salariale en place;</li> <li>Une description de tâches à jour pour chaque membre de l'équipe;</li> <li>Des documents conservés et classés.</li> </ul>	X		
	1.2.2 Analyser l'offre salariale et les avantages sociaux afin de demeurer compétitif.						X
	1.2.3 Définir les rôles de chaque membre de l'équipe.				X		
	1.2.4 Mettre en place des mesures facilitant le transfert de connaissances.				X		
	1.2.5 Créer des outils afin de mesurer les impacts des actions.						X







## ORIENTATION 4

### Négocier et défendre | Représenter les membres auprès des syndicats d'artistes

#### ÉCHÉANCIER

OBJECTIFS	ACTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	PARTENAIRES POTENTIELS	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉCHÉANCIER		
					CT	MLT	CONT.
4.1 Poursuivre la conduite des négociations des ententes collectives	4.1.1 Établir le calendrier des négociations et embaucher les négociateurs.trices.	Des ententes collectives répondant aux besoins des producteurs.trices.	Membres Négociateurs.trices Artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de négociations réalisées;</li> <li>Nb de négociateurs.trices embauchés.es;</li> <li>Nb de demandes d'aide et d'accompagnements;</li> <li>Nb d'initiatives mises en place.</li> </ul>			X
	4.1.2 Réaliser les rondes de négociations selon les renouvellements d'entente.						X
4.2 Guider nos membres dans l'application des ententes collectives.	4.2.1 Créer des outils facilitant l'application des ententes collectives et répondre aux questions des membres.	Des membres bien outillés pour comprendre et appliquer les ententes collectives.	Membres Négociateurs.trices Artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'outils partagés;</li> <li>Nb de demandes d'information.</li> </ul>			X
							X
4.3 Représenter les membres auprès des associations d'artistes.	4.3.1 Accompagner nos membres lors de litiges avec les syndicats (négociations, dérogation, ententes spéciales, griefs, etc.)	Des membres bien défendus.	Membres Négociateurs.trices Avocats Artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de demandes;</li> <li>Nb de litiges;</li> <li>Nb de résolutions de litiges.</li> </ul>			X
4.4 Préparer une relève de négociateurs.trices.	4.3.1 Offrir de la formation/mentorat avec nos experts et des personnes de la relève sur la négociation d'ententes.	Une relève pour la négociation d'ententes collectives ACT dans le domaine de la production théâtrale.	Membres Négociateurs.trices Avocats Artistes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb de mentorats;</li> <li>Nb de personnes formées.</li> </ul>			X